

Veillez conserver le numéro de référence 1460303 afin que nous puissions vous aider en cas de problèmes techniques.  
[Imprimer la facture](#)



## LA PRESSE

### La Presse

Mon toit, samedi 24 janvier 2004, p. MON TOIT4

#### **Des couleurs inspirées des artistes québécois**

Diotte, Simon

Le fabricant de peinture Para a créé une nouvelle palette de couleurs inspirée des oeuvres de neuf peintres paysagistes du Québec, dans le but de rendre hommage à l'environnement, à la beauté des paysages et aux artistes d'ici. Ces nouvelles couleurs font l'éloge des coloris que l'on trouve dans la nature et dans les paysages de plusieurs régions du Québec.

La collection *Les Couleurs de chez nous* s'inspire des oeuvres de Louise Kirouac, Yves Joseph Nolet, Jacques Poirier, Claude Langevin, Paul " Tex " Lecor, Normand Hudon, Gaston Rebry, Claude Tremblay et Roland Palmaerts, des artistes toujours actifs, à l'exception de M. Hudon, décédé en 1997. Une belle façon pour Para de suggérer des idées de décoration tout en faisant la promotion de l'art auprès du grand public.

Les artistes ont participé au projet en choisissant eux-mêmes les noms des couleurs, qui évoquent la nature québécoise: *mousse de caribou, fou de Bassan, foin salin, chêne doré*, etc. " Ces couleurs se font l'écho des teintes les plus classiques comme des plus populaires auprès des Québécois en privilégiant les tons les plus chauds, comme le jaune, l'or, l'orangé ", explique Kevin Skelly, directeur de la commercialisation chez Peintures Para et membre du Color Marketing Group, organisme international qui étudie les tendances en couleur.

Société distincte oblige, cette palette est unique au Québec. Ailleurs au Canada, les nouvelles couleurs Para s'inspirent des oeuvres du Groupe des sept.

#### **Illustration(s) :**

Cette toile de Louise Kirouac, *Vue magnifique, Baie Saint-Paul*, a inspiré trois couleurs à Para, soit *caresse du soleil, dorure automnale* et *bleu infini*.

**Catégorie :** Consommation

**Taille :** Court, 211 mots

**(c) 2004 La Presse. Tous droits réservés.**

Doc. : news-20040124-LA-0092